

FORMULAIRE DE DECLARATION DE LA TAXE DE SEJOUR

SAISON 2025

POUR LES MEUBLES NON CLASSES

Période du 1er octobre au 31 décembre 2025



SERVICE TAXE DE SEJOUR
Tél : 04 66 54 26 72

Nom de l'hébergeur :	
Adresse :	
Code Postal :	Commune :
Téléphone :	Courriel :

Adresse du bien loué :	
Code Postal :	Commune :

Date du séjour du au	Tarif d'une nuit	% voté (*)	Nbre Pers total	Prix unitaire TS (**)	Nbre Pers imposées (hors exo)	X	Nbre Nuit	Montant taxe de séjour (***)	Nbre Pers exonérées (airbnb, abritel, booking, etc...)	Si la taxe de séjour a été perçue par un site de réservation, précisez lequel (airbnb, abritel, booking, etc...)
EXEMPLE 01/10/2025 08/10/2025	65 €	X 5,5%	4	= 0,89 €	X 2	X	7	= 12,46 €	2	airbnb
Séjour 1		X 5,5%		=		X		=		
Séjour 2		X 5,5%		=		X		=		
Séjour 3		X 5,5%		=		X		=		
Séjour 4		X 5,5%		=		X		=		
Séjour 5		X 5,5%		=		X		=		
Séjour 6		X 5,5%		=		X		=		
Séjour 7		X 5,5%		=		X		=		
Séjour 8		X 5,5%		=		X		=		
Séjour 9		X 5,5%		=		X		=		
Séjour 10		X 5,5%		=		X		=		

TOTAL €

Fait à : le :

Signature

(*) le taux voté comprend la taxe additionnelle de 10% votée par le Conseil Départemental
(**) Si le prix unitaire Taxe de Séjour est supérieur à 2,75€, le remplacer par le tarif plafond de 2,75 €
(***) Montant de la taxe de séjour pour chaque séjour, le total est la somme déclarée au final

Chèque bancaire rédigé au **STYLO BILLE NOIR SANS RATURE NI SURCHARGE**, libellé à l'ordre du **REGISSEUR TAXE DE SEJOUR** et adressé à :

DATE LIMITE DE REGLEMENT : LE 15 JANVIER 2026

Communauté Alès Agglomération
Bâtiment ATOME Service taxe de séjour
2 rue Michelet-BP 60249- 30105 Alès Cedex